

---

**Rapport du comité des politiques éducatives (CPE)  
Rencontre du 13 janvier 2025**

---

**Mises à jour concernant Mozaik**

Jason Cantelmi a contacté GRICS afin de discuter des questions soulevées par le comité et a présenté des mises à jour au comité quant aux réponses fournies.

**Sondage NotreÉCOLE**

Maggie Soldano a présenté les changements apportés au sondage pour le secteur de la formation continue. Toutes les questions liées à la qualité de l'enseignement, l'efficacité de l'apprentissage et le contexte en salle de classe (relations enseignants-étudiants) ont été retirées du sondage. Les sujets restants incluent l'intérêt et la motivation, l'engagement intellectuel, l'estime de soi, l'anxiété, la santé émotionnelle, le milieu scolaire (intimidation), la satisfaction à l'égard de la vie, les règlements, la sensibilité culturelle et les données démographiques. Le sondage est prévu pour être lancé en février.

Au secteur des jeunes, la plupart des écoles ont terminé leur enquête auprès des étudiants (Mathieu Canavan et Matt Wilson avaient examiné les questions au préalable).

**Épreuve de pratique P1 du MEQ**

Des questions ont été soulevées concernant le fait que le MEQ fournit des épreuves de pratique qui ne peuvent être considérées dans l'évaluation. Andrea Fraser mentionne que ces épreuves ont comme objectif la familiarisation et que les P1 ne peuvent servir pour fins d'évaluation. La position du ministère est que seul le MEQ peut utiliser le matériel qu'il a élaboré pour évaluer les élèves.

**Politique d'évaluation des élèves**

La politique d'évaluation des élèves sera lancée lors de la rencontre du comité des commissaires plus tard cette semaine. L'objectif est d'élaborer une consultation à l'échelle de la commission scolaire prévue pour avril, en espérant une approbation lors de la rencontre du conseil des commissaires de juin.

**Déboulage**

Le *déboulage* est un processus par lequel les crédits rétroactifs ne sont plus octroyés aux élèves qui n'ont pas complété leur cours avec réussite. Ceci signifie qu'un élève ne peut automatiquement être promu au niveau suivant sans avoir préalablement rencontré les exigences minimales. Les cours optionnels sur le plan local ne sont pas inclus.

Il y aura des impacts sur les cours d'été; le nombre de cours de rattrapage augmentera probablement et ceci engendrera des conséquences sur la planification des horaires. La situation est moins stressante pour les plus grandes écoles secondaires, mais la réalité est toute autre dans les plus petites écoles secondaires.

Le département des services éducatifs a rédigé une ébauche d'une lettre adressée aux parents; des rencontres avec le personnel enseignant se tiendront avant que la lettre ne soit envoyée aux parents. Une présentation PowerPoint sera également partagée avec les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire, et un webinaire sera présenté aux parents pour expliquer la légalité du processus.

La direction de l'école dispose d'un tableau de bord qui lui permet de surveiller le statut des élèves tout au long de l'année scolaire. Les équipes-écoles devraient faire preuve de créativité. Les cours par semestre et les groupes à plus d'un niveau d'études pourraient être une possibilité. La pratique d'intégration des cours devrait être attentivement examinée pour l'année prochaine.

### **Ateliers à venir**

Le 24 janvier est une journée pédagogique dont le contenu est déterminé par les enseignantes et enseignants; aucun atelier ne sera offert.

Les membres de la commission scolaire ont partagé leurs inquiétudes face à la note de service envoyée par le SEP en lien avec les journées pédagogiques dont le contenu est déterminé par les enseignantes et enseignants.

### **Évaluation**

Les examens de reprise sont en cours.

### **Technologie**

Deux enseignantes ou enseignants par école secondaire seront approchés par leur direction pour siéger au comité de développement du cadre d'application IA .

### **Mise en application du CCQ 2024-2025**

Des ateliers liés au CCQ seront offerts aux enseignantes et enseignants du primaire le 24 mars 2025.

Soumis par  
Marie-Pier Michaud